



**Rapports moral, d'activité et financier**

**Crajep Bourgogne-Franche-Comté**

**Exercice 2018**

**Lundi 18 mars 2019**

**Centre Simone de Beauvoir à Besançon**

## Rapports moral et d'orientation

Laurent Costy a quitté sa fonction de président du Crajep en 2018 mais porte toujours un regard attentif sur nos travaux et nous l'en remercions.

2018 fut une année de transition dans le passage des mandats et dans la construction du nouveau bureau. Nouvellement Présidente, j'ai souhaité une forte implication de l'ensemble des structures regroupées dans ce collectif. La participation démocratique reste le socle de notre bonne entente et devrait nous permettre des échanges fructueux et des projets communs marquant ainsi notre existence en tant que Comité Régional œuvrant pour la Jeunesse et l'Education Populaire.

Les temps de réunions que nous avons mis en place en un semestre nous ont démontré l'engagement des uns et des autres. Cet investissement en temps reste important alors que nos propres réseaux nous sollicitent et que nos moyens humains se réduisent. Néanmoins, décloisonner, se connaître, co construire et défendre ce collectif devient de plus en plus nécessaire. Dans une société où l'individualisme et la réussite personnelle sont érigés en but ultime, où l'effet pervers des réseaux sociaux amplifie la mise en silo de franges de population, travailler ensemble à l'intérêt général est une vraie gageure mais néanmoins indispensable si l'on souhaite aller vers une société ouverte et solidaire.

2019 devrait nous permettre de concrétiser le développement d'un logiciel libre Bénévalibre qui devrait faciliter la gestion et la valorisation du bénévolat dans les associations. Sa présentation se fera à la Région en juin.

Nous devons poursuivre notre travail entamé avec la Région sur le thème de la Jeunesse. La loi Egalité Citoyenneté promulguée en 2017 instaure la mise en place d'un processus annuel de dialogue structuré entre les jeunes. Dans un contexte où la France est menacée par des attentats, à travers cette loi, le gouvernement renforce son action pour rassembler les français autour des valeurs de la République en s'attachant particulièrement aux jeunes et à la dimension de la citoyenneté.

Les Régions deviennent les chefs de filât en matière de jeunesse avec pour mission de réunir les différents niveaux de collectivité pour échanger sur les questions liées à la jeunesse.

La mise en place de la CTAP Jeunesse et la participation active au Comité de Pilotage du Dialogue Structuré devrait nous permettre d'être un acteur fort. Ce travail collaboratif ne peut que nous permettre aux uns et aux autres de renforcer nos bonnes relations et donner une image concrète de nos actions.

Nous devons également renforcer notre collaboration avec la DRJSCS de Bourgogne-Franche-Comté. Nous siégeons aux comités du FONJEP, du FDVA et du FDVA2 ce qui nous donne une réelle reconnaissance, mais nous devons poursuivre notre travail pour engager de nouveaux travaux.

Depuis 2018 le Crajep représenté par Sophie Génelot, siège au sein du CESER. Son engagement à défendre nos valeurs au sein de cette Assemblée nous donne la reconnaissance méritée de ce que nous représentons au sein de la Société Civile. Je la remercie ici.

Nos contributions au sein des structures dans lesquelles nous siégeons sont autant d'opportunités de promouvoir et défendre nos valeurs.

Pour terminer, je nous souhaite réussite dans les projets collectifs que nous sommes en train de construire et qui verront leur aboutissement en 2019.

*Je vous remercie.  
Corinne Molina, le 18 mars 2019*

# Rapport d'activités

## 1. Projet Bénévalibre

### Eléments de contexte et genèse du projet

La valorisation du bénévolat dans les structures associatives devient de plus en plus nécessaire. Même si évaluer ce bénévolat prête parfois à critique, en particulier lorsqu'il s'agit de le « monétariser », il est important d'outiller les associations pour qu'elles puissent appréhender l'importance du bénévolat en leur sein et montrer cette richesse à l'extérieur, notamment en relativisant la proportion des subventions des collectivités territoriales ou de l'État le cas échéant.

Une consultation des têtes de réseaux d'éducation populaire sur le sujet de la valorisation du bénévolat dans leur réseau a été faite le 3 octobre 2016 à la Fondation pour le Progrès de l'homme à l'initiative de l'association April et de l'association Framasoft. La conclusion globale peut être résumée par une conscience effective de l'importance de l'évaluation du bénévolat mais avec une réalité d'outils disparates et compliqués à faire converger.

Le Crajep Bourgogne-Franche-Comté, en tant que « réseau de réseaux », a décidé de porter le projet de développement d'une application répondant à ce besoin d'évaluation du bénévolat, en lien étroit avec des associations expertes (Framasoft et April).

### Objet de l'application

**L'objet principal du projet est le développement d'un logiciel libre qui doit faciliter la gestion et la valorisation du bénévolat dans les associations.** L'objectif est bien de d'abord répondre aux très petites (sans salariés), petites et moyennes associations sans compétences informatiques particulières.

L'application devra être accessible facilement, à la fois pour les associations et pour leurs bénévoles respectifs. Comme déjà évoqué précédemment, ce sont les très petites associations qui sont visées principalement par le développement de cet outil. Par ailleurs, la loi évolue et la création récente d'un compte d'engagement citoyen (CEC) au sein du Compte Personnel d'Activité (CPA) renforce l'intérêt de proposer des solutions.

### Fonctionnalités attendues de la version 1

- **Licence libre**
- **Respect des données** des utilisatrices et utilisateurs (personnes physiques et morales)
- Le bénévole renseigne :
  - **un objet** pour son bénévolat (exemple : tenue de stand forum des associations, conseil d'administration, commission financière, représentation...)
  - **une date**
  - **un horaire** de début et un horaire de fin ou une durée
- **Le bénévole** peut voir le **récapitulatif de ses engagements** déclarés au fil du temps. L'unité de mesure sera le temps et il sera laissé aux associations le choix de convertir ce temps en toute autre valeur de leur choix
- **L'association** peut voir le **récapitulatif des bénévoles** qui ont déclaré leurs actions et avoir un **cumul**
- Accessible par le biais d'un **smartphone**
- Développé pour être facilement déployable pour une décentralisation du service

Si la version 1 de Bénévalibre sera très épurée dans ses fonctionnalités, le comité de pilotage veillera à ce que l'outil soit pensé pour être facilement interopérable à l'avenir avec les dispositifs de valorisation (CEC, VA...). Sous réserve d'un travail partenarial avec France Bénévolat, un lien avec le passeport bénévole sera aussi travaillé.

Enfin, parce que la question de la monétarisation est sensible, **le collectif a arrêté la fonction de Bénévalibre au calcul de temps**. Le choix de valoriser monétairement et, le cas échéant, la méthode de valorisation, reviendra aux associations utilisatrices.

## Partenaires

### Partenaires financiers

 <p><b>RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ</b></p>	<p>Le <b>Conseil Régional de Bourgogne-France-Comté</b> a confirmé son intérêt pour le projet en le soutenant financièrement à hauteur de 10 000 €.</p>
 <p><b>FONDATION CREDIT COOPÉRATIF</b> POUR UNE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE</p>	<p>Un dossier de demande d'aide financière a aussi été déposé auprès de la <b>Fondation du Crédit Coopératif</b>. La fondation a confirmé son intérêt et son soutien au début du mois de décembre 2018 avec un soutien à hauteur de 10 000 €.</p>

### Partenaires opérationnels

 <p><b>April</b> promouvoir et défendre le logiciel libre</p>	<p>Pour <b>l'April</b>, c'est l'occasion de promouvoir, dans le cadre et avec l'appui de son groupe de travail Libre Association, un outil libre et utile pour les associations.</p>
 <p><b>Framasoft</b></p>	<p>Pour <b>Framasoft</b>, c'est l'occasion d'étoffer encore les services libres et respectueux à destination des associations et de compléter, pourquoi pas, les outils proposés dans le cadre de C.H.A.T.O.N.S.</p>
 <p><b>XXI</b> COOPÉRATIVE</p>	<p>Pour <b>CLISS XXI</b>, société coopérative d'intérêt collectif pressentie pour le développement, Bénévalibre correspond bien aux projets habituellement développés.</p>

Il convient de noter que le temps de coordination du projet est essentiellement tripartite (Crajep, April et Framasoft) et majoritairement bénévole. Un temps salarié de coordination et/ou d'animation existera néanmoins pour l'April et Framasoft. L'essentiel des fonds mobilisés servira à financer le temps de développement informatique.

### Travaux réalisés en 2018

- Elaboration d'un dossier de présentation
- Constitution des dossiers de demande de financement auprès du Conseil Régional et de la Fondation du Crédit Coopératif
- Mercredi 28 novembre : réunion téléphonique de cadrage et de préparation de la journée de présentation du projet prévue le 30 janvier

### Calendrier prévisionnel du projet et étapes clés de 2019

- Mercredi 30 janvier 2019 (à la Maison Phare à Dijon) : présentation du projet aux partenaires et installation du comité de pilotage
- De mars à juin 2019 :
  - o diffusion pour test dans les réseaux et retours des utilisateurs
  - o plusieurs points d'étape entre les membres du comité de pilotage

- Mardi 25 juin 2019 : présentation de l'application au Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté

## 2. Partenaires et représentations

### Région Bourgogne-Franche-Comté

Notre projet régional est nécessairement lié à la politique régionale. Nos instances sont rythmées par des rencontres et des échanges réguliers avec la Direction de la culture, sports, jeunesse et vie associative.

Le premier enjeu 2018 a porté sur la question du **financement des têtes de réseaux** avec pour objectif de rééquilibrer la répartition entre les membres et les territoires.

Le second objectif a été la confirmation du **soutien au fonctionnement du Crajep pour un montant de 10 000 €** pour le logiciel Bénévalibre.

Depuis septembre des rencontres ont eu lieu avec le service pour participer à la mise en place de la CTAP Jeunesse et le Dialogue Structuré. Ces actions devant aboutir en 2019.

### DRJSCS

Nos échanges avec la DRJSCS portent sur plusieurs points :

- le FDVA,
- le FONJEP,
- le Service Civique : nous avons été présents et facilitateurs sur ce dispositif,
- le FDVA2, beaucoup d'entre nous ont été participé aux commissions départementales et régionale soit en représentant leur structure soit en étant nommé expert par le Mouvement Associatif. La mise en place de ce dispositif sur un délai très court a créé certains dysfonctionnements et nos représentants en ont fait part.

A l'instar du Conseil Régional, nos relations avec la DRJSCS sont importantes pour une mise en cohérence des politiques publiques avec nos missions d'éducation populaire. Les moyens financiers limités de la DRJSCS (comparativement à la région), outre le Fonjep souvent oublié et les FDVA, contribuent sans doute à limiter notre motivation à co-construire. **Néanmoins, il serait nécessaire de renforcer nos collaborations.**

### CESER Bourgogne-Franche-Comté

Sophie GENELOT est notre représentante en titre au sein du CESER, suite au processus d'élection mis en place dans nos instances en 2017. Elle siège à la commission 3, cadre de vie - société, (en compagnie par ailleurs de Manon COMACLE et Corinne MOLINA au titre de leurs associations) et à la commission 4, formation – recherche.

Après l'Installation officielle le 31 janvier et le vote du bureau, une phase d'acculturation des membres s'est mise en place avec la présentation des derniers avis des CESER Bourgogne et Franche Comté, la définition du périmètre d'intervention du CESER et de ses commissions.

Au-delà du travail en plénière de production d'avis sur les rapports présentés par l'exécutif régional, Sophie et les membres de la commission 3 ont proposé une auto-saisine qui intéresse tout particulièrement le CRAJEP. En voici la problématique :

« La commission "Cadre de Vie – Société" s'attachera à définir une méthodologie pour instaurer un dialogue structuré avec la jeunesse en Bourgogne-Franche-Comté. Ce dialogue vise à donner aux jeunes les outils pour renforcer leur citoyenneté et leur participation active aux décisions politiques qui les concernent. Dans un premier temps, la réflexion de la commission portera sur le recensement des initiatives de dialogue avec les jeunes. Elle listera les différentes méthodologies existantes en veillant à extraire les points forts et les points faibles de chacune, ainsi que leur complémentarité. Dans un second temps, la commission formulera des préconisations pour organiser le dialogue en Bourgogne-Franche-Comté en identifiant :

- Le/les niveaux territoriaux le/s plus pertinent/s pour établir le dialogue,
- Les formes que peuvent prendre le dialogue.

La commission proposera des conditions de réussite au dialogue en étant particulièrement attentive à la représentativité des jeunes. »

Le sujet comporte plusieurs éléments de complexité qui devront être pris en compte : la multiplicité des jeunesses et de leurs intérêts, la multiplicité également des acteurs et dispositifs à concerter, la difficulté à mobiliser des jeunes méfiants par rapport aux institutions et dont les formes d'engagement évoluent.

Un groupe de travail CRAJEP s'est constitué pour réfléchir aux formes de contribution à cette autosaisine et aux formes d'implication dans la mise en place de la CTAP.

C'est davantage sur la proposition de principes méthodologiques (objectifs, démarche, principes d'actions, point d'attention, outils) que le CRAJEP peut intervenir pour la mise en œuvre d'un dialogue structuré à l'échelle de la région entre le CR et les jeunes. C'est également en utilisant toutes les formes d'intervention en proximité de nos associations que nous pouvons intervenir.

## **Du CRIJ Bourgogne au CRIJ Bourgogne-Franche-Comté**

Le 14 juin 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire du CRIJ Bourgogne votait la dissolution de l'association. Se tenait en parallèle l'Assemblée Générale Ordinaire du CRIJ Franche Comté suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui entérinait, après la fusion-absorption du CRIJ Bourgogne, la transformation en CRIJ Bourgogne Franche-Comté, doté de nouveaux statuts, d'une nouvelle gouvernance et d'un budget consolidé.

La présidence du CRIJ Bourgogne était assurée par un représentant du CRAJEP depuis de très nombreuses années. La situation économique très précaire du CRIJ Bourgogne avait nécessité un investissement bénévole important avec le souci de préserver la mission d'intérêt général de l'Information Jeunesse.

L'intervention du représentant du CRAJEP en 2018 a porté sur les modalités de la fusion des deux associations afin :

- Que le projet associatif adopté conserve les valeurs propres au label Information Jeunesse (ce dont la labellisation atteste)
- Que les jeunes bourguignons n'aient pas à pâtir de cette opération
- Que l'emploi et les conditions de travail des personnels soient correctement pris en compte

Après un long processus de travail associant les représentants de l'Etat et du Conseil Régional, les principales caractéristiques de la nouvelle structure sont :

- Des statuts actant la main mise du Conseil Régional à travers la présidence exercée par un élu du CR (article 21)
- Un projet prioritaire, d'extension de la Carte Avantages Jeunes au territoire bourguignon, promesse de mandat de la Présidente du Conseil Régional, et par ailleurs socle du modèle économique du CRIJ Franche Comté

Le vice-président du Conseil Régional ayant proposé que les deux ex-présidents des CRIJ Bourgogne et Franche Comté siègent dans la nouvelle structure au titre de vice-présidents, le poste attribué au CRAJEP dans les statuts se trouve aujourd'hui ainsi positionné. Une réflexion devra être conduite au sein du CRAJEP pour l'avenir.

## **Le Mouvement Associatif de Bourgogne-Franche-Comté**

Trois personnes représentaient le Crajep au Mouvement Associatif en 2018 : Nadine Vieste, Aymeric Lambert et Vincent Clivio, qui préside le Mouvement Associatif Bourgogne-Franche-Comté.

Outre sa participation à l'assemblée générale du Mouvement Associatif le 19 septembre 2018, le Crajep a contribué à son projet en déclinant, dans son champ de compétence qu'est la jeunesse et l'éducation populaire, certains objectifs portés par le MA, notamment :

- Encourager l'engagement et le bénévolat
- Travailler à une meilleure interconnaissance des réseaux associatifs

Le Crajep était également présent et largement représenté lors de la table ronde organisée par le Mouvement Associatif le 21 novembre 2018 sur le thème : « Quels enjeux et perspectives pour les associations en Bourgogne-Franche-Comté ».

## Cnajep

Le lien au CNAJEP est essentiel pour notre comité régional : sans salariés à notre échelon, les productions nationales et les mises en réseau par ce biais nous permettent d'être un peu plus efficace vis-à-vis de nos partenaires en utilisant les matières produites.

Le nombre de réunions au niveau national est important et il nous est difficile d'y assister à chaque fois ; d'autant que certaines peuvent paraître redondantes. Néanmoins, en 2018, 2 représentants : Marie-Pierre Cattet et Gilles Bonnefoy se sont relayés pour représenter le Crajep Bourgogne-Franche-Comté le plus souvent possible.

### 3. Vie institutionnelle et fonctionnement

#### Récapitulatif des instances 2018

22 janvier 2018	Conseil d'Administration
16 mars 2018	Conseil d'Administration
24 avril 2018	Assemblée Générale
11 juin 2018	Bureau
20 juin 2018	Bureau
23 juillet 2018	Bureau
17 septembre 2018	Conseil d'Administration
05 novembre 2018	Bureau
26 novembre 2018	Bureau
17 décembre 2018	Conseil d'Administration

#### Modalités de travail collaboratif

L'élection en septembre 2018 d'un nouveau bureau du CRAJEP Bourgogne Franche-Comté a été l'occasion d'une réflexion poussée sur le fonctionnement du CRAJEP pour une gouvernance la plus démocratique possible et une implication facilitée pour tous les membres du CA.

De manière complémentaire aux Conseils d'Administration régulièrement convoqués, **les membres du CRAJEP travaillent par le biais d'une liste d'échanges mail**. Ce mode de travail permet la circulation rapide d'informations et éventuellement la prise de décisions lorsqu'il y a urgence.

Des groupes de travail permettent également d’avancer sur différents dossiers, validés lors des CA. Enfin, chaque membre est invité à proposer des sujets de débats ou de travail, des intervenants sur les questions traitées par le CRAJEP ou encore à se positionner pour représenter le CRAJEP dans diverses instances.

### **Les adhérents 2018 du CRAJEP Bourgogne-Franche-Comté**

**AROEVEN DIJON BOURGOGNE**  
**CEMEA DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**  
**ECLAIREUSES ECLAIREURS DE FRANCE**  
**FAMILLES RURALES FEDERATION REGIONALE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE**  
**FEDERATION REGIONALE DES MJC DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**  
**FEDERATION LEO LAGRANGE CENTRE EST / BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**  
**FRANCAS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**  
**LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**  
**MOUVEMENT RURAL DE JEUNESSE CHRETIENNE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**  
**PEP CENTRE DE LA BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**  
**REMPART BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**  
**SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE DE FRANCHE-COMTE**  
**UFCV BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**  
**UNION REGIONALE DES CENTRES SOCIAUX BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**  
**UNION REGIONALE DES FOYERS RURAUX**  
**UNION RÉGIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

### **Composition du bureau élu le 17 septembre 2018**

<b>Structure</b>	<b>Poste</b>	<b>Représenté par</b>
REMPART	Présidente	Corinne Molina
UFCV	Trésorier	Fabien Quinet
MRJC	Secrétaire	Manon Comacle
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	Vice-Présidente	Marie-Pierre Cattet
FRANCAS	Vice-Président	Gilles Bonnefoy
CEMEA	Membre	Nadine Vieste



## Rapports financiers

### Compte de résultat pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018

CHARGES			PRODUITS		
	2018	Rappel n-1		2018	Rappel n-1
60 Achats	60,01	0,00	70 Produits d'activités	0,00	0,00
Petit équipement	0,00	0,00	Participation manifestations	0,00	0,00
Autres fournitures	0,00	0,00	Prestations de service	0,00	0,00
Autres achats	60,01	0,00	Autres participations des usagers	0,00	0,00
61 Services extérieurs	0,00	0,00	74 Subventions	0,00	0,00
Locations	0,00	0,00	Etat - DRJSCS	0,00	0,00
Assurances	0,00	0,00	Collectivités	0,00	0,00
62 Autres services extérieurs	15738,67	3074,50	75 Dons et cotisations	21677,61	10428,82
Déplact - Missions - Réception	1453,40	2059,40	Dons - Part sociales	20077,61	8241,82
Frais postaux	0,00	0,00	Adhésions	1600,00	2187,00
Téléphone	0,00	0,00			
Frais bancaires	33,27	0,00			
Autres frais	14252,00	1015,10			
Salaires et charges	0,00	0,00			
Salaires net	0,00	0,00			
Cotisations sociales	0,00	0,00			
Dotations Amortissements Immo	0,00	0,00			
<b>SOUS-TOTAL CHARGES</b>	<b>15798,68</b>	<b>3074,50</b>	<b>SOUS-TOTAL PRODUITS</b>	<b>21677,61</b>	<b>10428,82</b>
Résultat de l'exercice (excédent)	5878,93	7354,32	Résultat de l'exercice (perte)		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>21677,61</b>	<b>10428,82</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>21677,61</b>	<b>10428,82</b>

Notons tout d'abord que l'exercice 2018 s'achève sur un résultat excédentaire de 5 878,93 € qui représente près de 30% du montant total des produits.

#### Produits :

Nos recettes 2018 proviennent :

- des cotisations des adhérents (1 600 €)
- du reversement d'une partie des indemnités du CESER perçues par Sophie GENELOT au titre sa représentation du Crajep (546 €)
- d'un apport des fonds propres du Crajep Franche-Comté suite à la dissolution de l'association (19 501 €)
- des intérêts livret Bleu Crédit Mutuel (30,61 €)

La baisse du montant des cotisations s'explique par la baisse du nombre d'adhérent suite à la fusion de plusieurs associations qui étaient jusqu'alors présentes en Bourgogne et en Franche-Comté.

L'augmentation significative des dons et parts sociales est liée principalement à l'apport des fonds propres du Crajep Franche-Comté. Rappelons que le Crajep Bfc avait bénéficié en 2017 d'un apport de 8234,12 € suite à la dissolution du Crajep Bourgogne.

Cette augmentation s'explique également par la mise en place, depuis janvier 2018, du reversement d'une partie des indemnités perçues par le représentant du Crajep au CESER depuis janvier 2018.

#### Charges :

Les frais de déplacement représentent 1 453,40 € et sont en retrait par rapport à 2017 (-606 €). Cette nette diminution s'explique par la mise en place d'une nouvelle forme de gouvernance avec un CA qui se réunit moins souvent au profit de réunions régulières du bureau dont certaines se font sous la forme de conférence téléphonique.

La forte augmentation des autres frais (+13 236,90 €) est la conséquence d'une décision du CA de profiter de l'apport des fonds propres du Crajep Franche-Comté pour valoriser, à hauteur de 3 500 € par organisation, la participation à l'AGORAJEP organisée en mars 2017 des associations Franc-Comtoises n'ayant pas bénéficié d'un financement au titre de la subvention tête de réseaux du Conseil Régional.

## Bilan au 31 décembre 2018

ACTIF			PASSIF		
	31/12/2018	Rappel n-1		31/12/2018	Rappel n-1
<b>Actif immobilisé</b>			<b>Fonds associatif et réserves</b>		
Immobilisation incorporelles	0,00	0,00	Fonds associatif	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	Report à nouveau	7354,32	0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	Résultat de l'exercice	5878,93	7354,32
<b>Actif circulant</b>					
Créances	363,00	100,00	Emprunts et dettes financières	0,00	0,00
Banque	9538,41	3460,42	Dettes (sociales et fournisseurs)	780,54	287,87
Livret Bleu	4112,38	4081,77			
Caisse	0,00	0,00			
<b>TOTAL</b>	<b>14013,79</b>	<b>7642,19</b>	<b>TOTAL</b>	<b>14013,79</b>	<b>7642,19</b>
<b>Apports dissolution CRAJEP Franche-Comté année 2018</b>					
compte courant	19501,00				
<b>Rappel Apports dissolution CRAJEP Bourgogne année 2017</b>					
compte courant	4160,05				
livret bleu	4074,07				
<b>Total</b>	<b>8234,12</b>				

L'accroissement significatif du niveau de la trésorerie (+6 371,60 €) s'explique par l'augmentation des fonds associatifs suite aux deux exercices excédentaires (+7 354,32 € en 2017 et +5 878,93 € en 2018)

Cette augmentation importante des fonds associatifs est à relativiser car elle est la conséquence des apports « exceptionnels » à la dissolution du Crajep de Bourgogne en 2017 et du Crajep Franche-Comté en 2016.

## Budget 2019

CHARGES			PRODUITS		
		2019			2019
60	Achats	250,00	70	Produits d'activités	0,00
	Petit équipement	0,00		Participation manifestations	0,00
	Autres fournitures	0,00		Prestations de service	0,00
	Autres achats	250,00		Autres participations des usagers	0,00
61	Services extérieurs	0,00	74	Subventions	10000,00
	Locations	0,00		Etat - DRJSCS	0,00
	Assurances	0,00		Collectivités	10000,00
62	Autres services extérieurs	21835,00	75	Dons et cotisations	12150,00
	Déplact - Missions - Réception	1500,00		Dons - Part sociales	10550,00
	Frais postaux	0,00		Adhésions	1600,00
	Téléphone	0,00			
	Frais bancaires	35,00			
	Autres frais	20300,00			
	Salaires et charges	0,00			
	Salaires net	0,00			
	Cotisations sociales	0,00			
	Dotation Amortissements Immo	0,00			
<b>SOUS-TOTAL CHARGES</b>		<b>22085,00</b>	<b>SOUS-TOTAL PRODUITS</b>		<b>22150,00</b>
<b>Résultat de l'exercice (excédent)</b>		<b>65,00</b>	<b>Résultat de l'exercice (perte)</b>		
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>22150,00</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>22150,00</b>

L'année 2019 sera marquée par la poursuite du projet Bénévalibre initié en 2018 et porté collectivement par le Crajep.

Comme évoqué précédemment, le développement au cours du premier semestre 2019 de ce logiciel libre visant à faciliter la gestion et la valorisation du bénévolat dans les associations est soutenu financièrement par le Conseil Régional à hauteur de 10 000 € et par la Fondation du Crédit Coopératif à hauteur de 10 000 €.

L'essentiel des fonds mobilisés servira à financer le temps de développement informatique.

Il convient de noter que le temps de coordination du projet sera essentiellement tripartite (Crajep, April et Framasoft) et majoritairement bénévole. Un temps salarié de coordination et/ou d'animation existera néanmoins pour l'April et Framasoft.